

Communiqué de presse

09/10/12



Publicis Groupe S.A. soumettra à l'approbation de l'AFM le Document d'Offre relatif au projet d'Offre Publique d'Achat recommandée dans les délais prévus

Le présent communiqué est publié conjointement par LBi International N.V. ("LBI") et Publicis Groupe S.A. ("Publicis Groupe") en application des dispositions de l'Article 7, sous-paragraphe 1 du décret néerlandais relatif aux Offres Publiques (*Besluit openbare biedingen Wft*) dans le cadre du projet d'Offre Publique de Publicis Groupe visant toutes les actions émises et en circulation de LBi.

Veillez noter que, dans la mesure permise par les lois et réglementations en vigueur, l'Offrant et ses filiales ou brokers (intervenant en qualité d'agents pour l'Offrant), peuvent, de temps à autre, et en dehors du projet d'offre publique, directement ou indirectement acheter ou organiser l'achat d'actions de LBi qui sont visées par l'Offre ainsi que tout titre financier qui serait convertible, échangeable ou deviendrait exerçable en actions LBi. Dans la mesure où les informations sur ces achats et arrangements sont rendues publiques aux Pays Bas, ces informations seront publiées dans un communiqué de presse ou tout autre moyen raisonnablement élaboré afin de les porter à la connaissance des actionnaires de LBi.

Le présent communiqué ne constitue pas, ni ne forme l'un des éléments d'une offre visant les actions ordinaires de LBi. Il constitue l'annonce qu'un accord conditionnel a été conclu entre LBi et Publicis Groupe concernant un projet d'offre publique dans les termes visés au présent communiqué. Les informations contenues dans ce communiqué n'ont pas vocation à être exhaustives. Pour plus d'informations, il est explicitement fait référence au document d'Offre, qui devrait être publié dans la seconde moitié du mois de novembre 2012, après approbation de l'AFM.

Le présent communiqué ne peut être publié, distribué, diffusé ou autrement envoyé au Japon, en Australie ou au Canada.

Le 20 Septembre 2012, Publicis Groupe [EURONEXT Paris : FR0000130577] et LBi [EURONEXT Amsterdam : LBI], l'une des plus grandes agences mondiales de communication numérique

indépendantes, ont annoncé avoir signé un accord conditionnel concernant un projet d'Offre Publique d'Achat recommandée, visant la totalité des actions en circulation de LBi (l'« Offre »). Publicis Groupe et LBi, par le présent communiqué, annoncent que les préparatifs de l'Offre, y compris les préparatifs concernant le document d'Offre et l'obtention de son approbation par l'Autorité Néerlandaise de Régulation des Marchés Financiers (« AFM »), sont bien avancés.

Mise à jour du calendrier indicatif

Dès que raisonnablement possible après la diffusion du présent communiqué, Publicis Groupe a l'intention de soumettre une version finale du projet de document d'Offre auprès de l'AFM et de finaliser toute la documentation requise pour les besoins de l'Offre. Lorsque le document d'Offre aura été approuvé par l'AFM, l'Offre sera déposée et le document d'Offre publié. Il est actuellement prévu que le lancement formel de l'Offre se déroulera dans la seconde moitié du mois de novembre 2012. La période d'Offre s'étendra sur au moins huit semaines sans excéder dix semaines. A l'issue de cette période, et restant subordonnée à la réalisation ou à la renonciation des conditions d'Offre, l'Offre pourra être déclarée inconditionnelle ou prorogée. Une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de LBi, au cours de laquelle sera discutée l'Offre et sera proposée l'adoption de certaines résolutions de gouvernance, se tiendra vers la mi janvier 2013 en fonction de la date précise du lancement de l'Offre.

Pour le cas où, sous réserve des conditions relatives à l'Offre, l'Offre serait déclarée inconditionnelle, une période supplémentaire de deux semaines pourrait s'ajouter après la clôture. La clôture de l'opération est prévue au premier trimestre de 2013.

Document d'Offre

Les informations contenues dans ce communiqué n'ont pas vocation à être exhaustives. Pour plus d'informations, il est explicitement fait référence au document d'Offre, qui devrait être publié dans la seconde moitié du mois de novembre 2012, après approbation de l'AFM.

En concertation avec l'AFM, nous précisons aux actionnaires que, dans le cadre de leur prise de décision d'investissement, ils doivent être conscients que toute l'information réglementée en relation avec l'Offre n'est pas encore disponible et que le document d'Offre contiendra tous les détails de l'Offre. Les actionnaires de LBi sont invités à examiner en détail le document d'Offre, lorsque et s'il est publié, et à consulter un avis indépendant, lorsque cela s'avère approprié, afin de se former une opinion raisonnée sur le contenu du document d'Offre et sur l'Offre elle-même.

Avertissement important

La présente annonce n'est faite qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre ou une invitation d'acquérir, de souscrire, de vendre, ni un conseil ou une sollicitation d'investissement ou de souscription à quelque investissement financier que ce soit.

La présente annonce ne constitue pas une offre de vendre ou par ailleurs d'aliéner, ni une sollicitation d'une offre d'acheter ou d'acquérir des titres de Publicis Groupe ou de LBi dans une

quelconque juridiction. La distribution du présent communiqué dans certains pays peut être limitée par la loi ou un règlement.

Par conséquent, les personnes qui seraient en possession du présent communiqué doivent s'informer et respecter ces restrictions. Dans toute la mesure permise par les lois et réglementations en vigueur, Publicis Groupe et LBi déclinent toute forme de responsabilité en cas de violation par une quelconque personne de ces règles. La non-conformité à ces règles peut constituer une violation des règles applicables aux titres financiers dans la juridiction concernée. Ni Publicis Groupe ni LBi, ni aucun de leurs conseillers respectifs n'assument quelque responsabilité quant à la violation par une quelconque personne de ces restrictions. Tout actionnaire de LBi qui aurait un doute quelconque au regard de sa situation devrait consulter sans délai un conseiller professionnel. Le présent communiqué de presse ne doit pas être diffusé, distribué ou envoyé au Japon, en Australie ou au Canada.

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » (forward-looking statements).

Constituent des déclarations prospectives, des déclarations qui ne décrivent pas des données historiques, mais également des déclarations relatives à des hypothèses et à des attentes ainsi qu'aux hypothèses sous-jacentes. Ces déclarations sont fondées sur les prévisions, estimations et projections dont disposent actuellement les dirigeants de Publicis Groupe S.A. et de LBi. Les déclarations prospectives doivent ainsi être prises en compte eu égard à la date à laquelle elles sont effectuées. Publicis Groupe S.A. ne prend aucun engagement de les mettre à jour, que ce soit à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs. Les déclarations prospectives sont par nature soumises à de nombreux risques et incertitudes. De nombreux facteurs importants pourraient entraîner des différences significatives entre les résultats réels et ceux exprimés dans de telles déclarations prospectives.

A propos de Publicis Groupe

Publicis Groupe [Euronext Paris FR0000130577, CAC 40] est le troisième groupe mondial de communication, présent dans tous les secteurs et métiers : le numérique, la publicité, la communication institutionnelle, l'événementiel, l'achat d'espace média et la communication spécialisée. Ses principaux réseaux sont Leo Burnett, MSLGROUP, PHCG (Publicis Healthcare Communications Group), Publicis Worldwide, Rosetta et Saatchi & Saatchi. VivaKi, plate-forme transversale dédiée aux médias et au numérique, s'appuie sur Digitas, Razorfish, StarcomMediaVest Group et ZenithOptimedia. Le Groupe est présent dans 104 pays et compte environ 56 000 collaborateurs.

Site internet: www.publicisgroupe.com | Twitter : @PublicisGroupe | Facebook : <http://www.facebook.com/publicisgroupe>

A propos de LBi

LBi International N.V. [NYSE Euronext Amsterdam: LBI] est la plus grande agence indépendante européenne de marketing et technologie, qui combine expertises stratégique, créative, média et technique afin de créer de la valeur ajoutée à long terme pour ses clients. Cotée à la Bourse d'Amsterdam, où se situe également son siège social, LBi emploie actuellement plus de 2 200 personnes à travers 16 pays. En tant qu'agence en marketing et technologie, LBi propose ses services aux marques (clients) afin de les aider à nouer des contacts avec leurs clients via les canaux numériques, et ce à travers le spectre de points de contact : de la prise de conscience initiale de l'existence de la marque, via l'interaction directe avec les services ou produits de la marque, jusqu'aux relations continues avec la marque. LBi propose une série de services destinés à aider ses clients à attirer, retenir et gérer des clients plus efficacement. Sa gamme complète de services combine des compétences analytiques, en marketing direct et dans le domaine numérique. Grâce à celle-ci, LBi peut ainsi développer de grandes idées innovantes dans l'univers numérique, construire et gérer des sites internet de vente en ligne, exécuter des programmes CRM et même s'occuper de l'achat d'espaces et de la programmation dans les médias ainsi que des relations publiques pour le compte de sociétés de premier ordre.

Site internet: www.lbi.com

Contacts

Publicis Groupe

Peggy Nahmany	Communication Corporate	+ 33 (0)1 44 43 72 83
Martine Hue	Relations investisseurs	+ 33 (0)1 44 43 65 00
Stephanie Atellian	Relations investisseurs	+ 33 (0)1 44 43 74 44

LBi

Fred Mulder (Chairman)	Chairman	+31 20 460 4500
Luke Taylor (CEO)	CEO	+31 20 460 4500

Citigate First Financial

Frank Jansen		+31 20 575 40 10
Claire Verhagen		+31 6 505 16 325